

# Une pastorale de la santé



Père Jean-Yves Le Saux  
Vicair général

**S**elon une tradition maintenant bien établie, la fête des apparitions de Notre-Dame de Lourdes est en même temps une journée des malades, suivant la volonté du pape Jean-Paul II. Le service pastoral de la santé de la Conférence des évêques de France s'est adossé à cette date pour proposer, dans tous les diocèses, un dimanche de la santé. Il a été fixé cette année au 13 février, ce qui m'invite à lui consacrer cet éditorial. En effet, il est possible de mettre en œuvre, deux jours après la Journée mondiale du malade, une proposition locale autour des acteurs de la santé.

## Rejoindre les personnes âgées et les personnes malades

Les visites pastorales qui se succèdent à travers le diocèse consacrent la plupart du temps une réunion, parfois deux, à la réalité de la santé. On a là un signe de l'importance que prennent, en même temps que les malades et les personnes âgées, tous ceux qui les accompagnent. Le service évangélique des malades, bien structuré dans notre diocèse, permet de fidéliser l'activité d'un grand nombre de personnes dévouées. Du coup, leur rassemblement, lors des visites pastorales, a pu donner lieu à des réunions riches en partages. Dans nos paroisses, un certain nombre de bénévoles ont le souci d'assurer le soutien des malades et des personnes âgées. Le plus souvent en maison de retraite ou en EHPAD, ces derniers bénéficient de la messe, au moins une fois par mois. Parfois, ils sont chez eux et, de ce fait, susceptibles d'être isolés parce que personne n'a pensé les signaler à la paroisse. La pratique de la communion aux malades qui se développe, apporte fort heureusement un correctif à ce genre d'oubli.

Le point le plus difficile, actuellement, est de faire le joint entre l'hôpital et le retour des malades au domicile. Avec le service évangélique des malades, l'aumônerie hospitalière constitue un second pilier de la pastorale de la santé, très bien structuré lui aussi. Or, il se trouve que le séjour à l'hôpital est devenu très bref dans l'organisation sanitaire actuelle. Aussi, des passerelles sont à trouver pour l'accompagnement des malades à domicile.

## L'accompagnement pastoral des personnes handicapées

Il faut encore élargir notre regard à d'autres personnes, celles qui sont fragilisées par un handicap physique ou psychique. Il ne manque pas d'associations, civiles ou ecclésiales, pour leur apporter le soutien dont elles ont besoin et les aider à faire face aux nécessités quotidiennes. La question est de savoir comment une communauté chrétienne peut les rejoindre de façon juste, sans que leur handicap soit instrumentalisé, car il peut l'être à tout moment. Notre société en effet, véhicule sur le handicap un regard qu'il faut ajuster, surtout lorsqu'il s'agit d'un handicap physique. L'accès des handicapés aux compétitions sportives, par exemple, est une avancée remarquable d'autant plus qu'il s'est hissé au niveau olympique. Mais il ne faudrait pas que la valorisation de la performance masque des aspects plus sombres de la réalité. Que vivent réellement ces sportifs handicapés quand ils ne sont pas sous les feux de la rampe, et comment réagissent-ils lorsqu'ils découvrent qu'ils sont écartés à tout jamais de la compétition ?

Au sein de la pastorale de la santé, la pastorale des personnes handicapées commence à se développer dans le diocèse et un grand champ d'activités est ouvert devant elle.

## Un dimanche dédié à la santé

Cette année, le service national nous propose de décliner la vie des souffrants sur le thème du bonheur, ce qui ne manque pas d'audace. Et pourtant, le message des Béatitudes nous renvoie à toutes sortes de situations de fragilité dans lesquelles Jésus glisse une promesse, et même une déclaration de bonheur. Une image est disponible pour ce dimanche, et pourra vous être distribuée. Libre à vous de penser que l'illustration ne correspond pas tellement au sujet, mais le message est à retenir. Lisons surtout la belle prière dédiée à ce dimanche. (*Affiche et prière sont proposées au dos de cette revue, ndlr.*) ■